

La Présidente

Paris, le 25 AVR. 2017

Réf. : VP/PS/ML/KOS/GS

Syndicat des cadres de la sécurité intérieure
A l'attention de monsieur Jean-Marc BAILLEUL
Secrétaire général
55, rue de Lyon
7512 PARIS

Cher

Monsieur le Secrétaire général,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la lettre que je viens d'adresser au Ministre de l'Intérieur au sujet de la mise en œuvre de la carte gratuite de transports pour les policiers de la grande couronne.

Comme vous le savez, depuis mon arrivée à la Présidence de la Région Ile-de-France, j'ai fait de la sécurité des Franciliens une priorité et notamment dans les transports.

C'est dans ce cadre, que j'ai mis en œuvre un véritable bouclier de sécurité destiné à soutenir d'une part, les communes dans la mise en place d'équipements de vidéo-protection pour lutter contre la délinquance de voie publique et notamment les cambriolages et d'autre part, la modernisation des police municipales d'Ile-de-France ou encore, le renforcement des effectifs de sécurité dans les transports du réseau francilien.

Les récentes statistiques alarmantes de l'insécurité dans les transports montrent qu'il est nécessaire de renforcer l'action publique dans ce domaine. C'est pourquoi, j'ai décidé d'aller plus loin et de prendre en charge intégralement la carte de transports des policiers de grande couronne.

Je sais qu'il s'agit d'une mesure très attendue par les policiers pour mettre fin à une injustice en Ile-de-France qui prévalait jusqu'alors entre la petite couronne et la grande couronne.

Mes équipes à la Région et au STIF sont à la disposition de celles du Ministre de l'Intérieur afin de définir les modalités pratiques de sa mise en œuvre et de rendre cette mesure effective au plus vite sur le terrain et ce, dans l'intérêt de la protection de nos concitoyens. Je sais pouvoir compter sur votre soutien dans le déploiement de cette mesure.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma haute considération.

Bonne nuit



Valérie PÉCRESSÉ



La présidente

Paris, le

17 MARS 2017

DDAET/TEF/FC -16/5813
Affaire suivie par : Fabrice COMBRIE
Tél : 01 81 70 05 04
Mél : fabrice.combrie@stif.info

 COPIE

Monsieur Bruno LE ROUX
Ministre de l'Intérieur
Place BEAUVEAU
75800 PARIS CEDEX 087

Monsieur le Ministre, *Bruno.*

J'ai placé la sécurité dans les transports publics en Ile-de-France au cœur des priorités politiques de l'action régionale depuis mon élection.

Le lancement avec le ministère de l'Intérieur d'un plan de vidéo-protection de 70 gares routières prioritaires en Ile-de-France, l'équipement en vidéo-protection de toutes les nouvelles rames de RER et de Transiliens commandées par le STIF, le recrutement de 140 agents de sécurité RATP (GPSR) et SNCF (STIF), de 200 nouveaux agents de sûreté sur les réseaux de bus Optile, et d'une centaine d'agents RATP accompagnant les bus de nuit financés par le STIF sont autant d'actions structurantes pour lutter contre les vols et les agressions dans les transports qui ont hélas connu en 2016 une progression inquiétante.

Face à cet accroissement des actes de délinquance dans les transports, j'attends une réaction de fermeté de la part de l'Etat et la mobilisation de moyens exceptionnels pour enrayer ces phénomènes de délinquance inacceptables pour les Franciliens et qui portent un grave préjudice à l'image de notre région alors que la région capitale pourrait accueillir les Jeux Olympiques en 2024.

C'est pourquoi, je vous demande d'accélérer, la mise en place d'un PC de sécurité unique commun aux opérateurs SNCF, RATP et Optile sous l'autorité du préfet de police pour faciliter les opérations de contrôle, de surveillance et d'interpellations dans le métro, le RER, les trains de banlieue et les bus de toute la région. Il devient urgent de concrétiser ce projet dont les objectifs sont clairement partagés par toutes les forces de sécurité actives dans le domaine des transports.

Deuxième sujet qui mérite une accélération, la gratuité des transports pour tous les fonctionnaires de police. Vous le savez, aujourd'hui, seuls les policiers de Paris et de la petite couronne bénéficient de facilités de circulation dans les transports franciliens grâce à la convention entre le Ministère de l'Intérieur, la RATP, la SNCF, Optile, et le STIF qui a été renouvelée à l'automne dernier. L'extension du bénéfice de cette carte gratuite de circulation aux policiers de la grande couronne serait non seulement une mesure de justice mais surtout une mesure forte d'amélioration de la sécurité dans les transports du quotidien dans les Yvelines, la Seine-et-Marne, le Val d'Oise et dans l'Essonne.

C'est pourquoi je vous propose de travailler à la mise en place effective de cette mesure dans les prochaines semaines et j'ajoute que ce dispositif serait intégralement pris en charge financièrement par le STF.



Je charge le directeur général des services du STIF de se rapprocher de vos services pour étudier très rapidement les modalités opérationnelles de la mise en œuvre de cette mesure, notamment la possibilité d'utiliser des cartes mensuelles, et pour élaborer un avenant à la convention existante qui pourrait être adopté à l'occasion d'un prochain Conseil d'administration du STIF.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Bonne cordialement


Valérie PECRESSE

